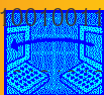
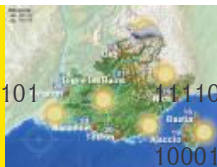


111101110000100100010011110011101101 111101110000100100010011110011010111010110
10001011 001001100 100010111001001100111110101101011111011010101



Sud
Groupe GFI

Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

Octobre 2006
N°12

SOMMAIRE

Non-négociations : page 1
Opposition : page 1
Action : page 1
Destruction : page 2
Communication : page 2
Adhésion : page 2



Rappel:

pn2006.free.fr
r

pour signer
la pétition
en ligne !

"Les Ik vont augmenter"... sauf celles qui n'augmenteront pas ! (ou comment la direction persiste à se moquer des salariés)

Le 28 septembre dernier a eu lieu la première réunion de négociation entre syndicats et direction sur l'accord sur les frais de mission. M.Tordman avait promis devant le CCE que les IK allaient enfin augmenter : nous avons donc un espoir raisonnable de voir ce dossier avancer. Rappelons que le prix des IK pour les salariés en déplacement n'a pas bougé d'un centime depuis 10 ans !

Augmentation proposée pour les IK : de 0 à 3 centimes ! (pour les salariés parcourant moins de 3000 km par an)

Vous l'avez compris, le projet présenté par la direction est consternant : c'est le même texte que tous les syndicats avaient refusé il y a 18 mois, à 2-3 petites corrections près. Certes le barème des IK a changé : au lieu de 3 cases il en compte 9 ! C'est tellement plus simple... Trois fois plus de cas, et selon des critères assez étranges : par exemple les voitures "propres" et les autres n'ont pas le même barème. Qu'est-ce qu'une voiture propre ? La direction ne sait pas ! (C'est à ces détails qu'on reconnaît les grands professionnels.) Autre critère : le nombre de km parcourus par an. Selon la direction les km coûtent moins cher aux salariés quand ils en font moins de 3000 dans l'année, car dans ce cas ils fraudent plus ! Ben voyons !

Ces négociations commencent très mal.

L'action en justice du CE Ouest

Le CE de l'ouest a attaqué GFI devant le TGI de Nantes afin d'obtenir l'assistance d'un expert pour vérifier les comptes de la région, ce que prévoit la loi quand l'effectif est supérieur à 300 personnes (mais la loi, à GFI...). L'audience était prévue le 7 octobre mais a été repoussée au 9 Novembre à la demande de l'avocat de GFI. GFI aurait-elle tant d'actions en justice en cours que ses avocats soient débordés ?

OPPOSITION !

Les salariés nous ont encouragé, nos adhérents l'ont décidé à une écrasante majorité :

SUD Groupe GFI s'est opposé au pitoyable "Protocole d'accord salarial" signé entre M.Tordjman, la CFE-CGC et la CFTC.

La CGT a fait de même.

SUD étant majoritaire à GFI, cet texte est considéré par la loi comme non écrit.

Pourquoi s'opposer à ce texte ?

Parce qu'il ne donne que très peu : seulement 1,5% d'augmentation sur 3 ans, c'est loin de ce que les salariés de GFI ont perdu et perdent tous les ans en pouvoir d'achat.

Parce qu'il est dangereux : fixer une augmentation garantie aussi faible, c'est inciter les managers à ne plus augmenter les salaires que de ce minimum !

Parce qu'il ne prend pas en compte la situation des salariés les plus pénalisés : l'augmentation est aussi faible pour ceux qui n'ont pas été augmentés depuis plus de 10 ans !

Parce que ce n'est pas du tout ce que demandent le millier de salariés qui a signé la pétition intersyndicale pour une augmentation générale !

Et maintenant ?

Deux syndicats (très minoritaires) ont signé cet accord; deux syndicats, dont SUD, majoritaire, s'y sont opposés. **La direction doit comprendre qu'elle ne peut plus se contenter de faire semblant de négocier, et de faire ensuite signer ses textes par ses syndicats préférés.**

DERNIERE MINUTE : la réunion de négociation du 26-10 est annulée par la direction.

Union
syndicale
Solidaires

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: sudgfi@free.fr

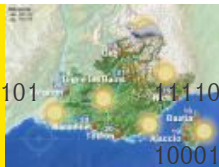
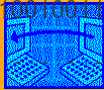
ou : 17 avenue Georges Pompidou 69003 LYON

111101110000100100010011110011101101

111101110000100100010011110011010111010110

100010111001001100

100010111001001100111110101101011111011010101



Faire remonter ses difficultés au quotidien, c'est améliorer la vie dans le Groupe

Vous avez du mal à obtenir des informations sur votre appartenance ou non à la liste des non augmentés depuis plus de 4 alors que vous savez en regardant votre fiche de paie que tel est le cas, mais vous ne voyez toujours pas votre manager venir vers vous pour un entretien spécialement dédié à ce sujet.

Votre manager vous répond que GFI respecte les accords salariaux sans restriction alors que vous l'interrogez légitimement sur une « mauvaise utilisation » des jours d'ARTT Salariés (Fermeture du site Client, etc.) ou sur le non respect des salaires minimums chez GFI (Cf. notre tract du mois d'août 2006) ou sur les modalités des frais de mission, qu'il souhaite vous appliquer localement.

Si vous êtes dans un de ces cas, alors nous vous incitons à suivre la procédure suivante :

- Etape 1 : Faire un mail.

Nous vous conseillons d'écrire à votre manager et à votre DRH locale, en mettant systématiquement en copie notre DRH Groupe (jpoupon@gfi.fr) et le syndicat SUD (sudgfi@free.fr).

- Etape 2 : En parler à un représentant du personnel (RP).

Si l'étape 1 ne donne pas de résultats probants, nous vous conseillons d'exposer votre problème à l'un de vos RP, en privilégiant plutôt un DP (Délégué du Personnel) dont c'est la mission, afin que votre cas puisse être traité lors d'une prochaine réunion de DP (Elle sont mensuelles). Si le RP que vous choisissez fait partie d'un syndicat, ce dernier pourra utiliser l'une des futures réunions de la commission paritaire (mensuelles) pour sensibiliser à nouveau la Direction, à la condition que vous soyez plusieurs dans le Groupe à subir le même problème.

Ainsi on donnera une meilleure visibilité et lisibilité des divers problèmes actuels dans la gestion des ressources humaines au sein du Groupe, et ce en direction de ses plus hautes sphères.

Sinon, à se battre seuls les uns après les autres, on risque de perdre les uns après les autres ...

La Destruction du Progiciel chez GFI (ou Chronique d'une mort annoncée)

Depuis des années les chefs de projet de GFI Progiciels tiraient la sonnette d'alarme: absence de plates-formes de qualification, déploiements sans filet, organisations absurdes générant problèmes et surcoûts considérables, ... Mais la direction est restée muette et inactive, faisant preuve d'un aveuglement d'autant plus scandaleux qu'il s'agit de dirigeants non seulement très bien payés, mais en plus considérablement augmentés d'année en année. Le journal Les Echos du vendredi 13 octobre nous a apporté la lumière: la direction lui a confié que les développements de Progiciels du groupe sont destinés à être confiés à la plate-forme espagnole de GFI ! Si la direction refusait de donner aux équipes de développement les moyens de travailler convenablement ce n'était pas par ignorance, mais au contraire parce qu'elle voyait loin : les équipes de développement doivent disparaître, au mieux elles ne feront plus que de la maintenance, alors pourquoi leur donner les moyens de bien travailler ? **Il valait mieux au contraire tout faire pour les gêner et justifier cette grandiose décision!** Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, dit le proverbe. Alors nous posons la question : **pourquoi la direction veut-elle détruire le progiciel à GFI ?** Pour donner des gages à certains actionnaires qui ne jurent que par la délocalisation ? Parce que l'Espagne c'est plus près du Maroc ? Ou alors est-ce **une stratégie audacieuse pour gagner des parts de marché dans le secteur public français**: car, c'est bien connu, les élus locaux préféreront toujours les fournisseurs qui produisent à l'étranger. Nos concurrents n'ont qu'à bien se tenir !

Pour mieux communiquer avec vous

Le site est prêt : nous vous invitons à venir saisir vos nom, prénom, adresse courriel et adresse postale pour recevoir nos informations syndicales importantes. Vous pourrez choisir si vous souhaitez recevoir des informations régulièrement, ou seulement dans les cas d'événement important.

Inscrivez-vous vite :

<http://sudgfi.free.fr/adresses>



NOM :

Prénom :

Date de naissance :

/

Téléphone perso :

Téléphone pro :

Adresse :

Code postal :

Ville :

adresse e-mail perso :

Agence :

Qualification :

Date : / /

Signature :

Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à

Syndicat SUD Groupe GFI 17 avenue GeorgesPompidou 69003 LYON